

MINISTERE DU TOURISME  
ET DE L'ENVIRONNEMENT

-----  
**CABINET**  
-----

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité \*Travail\*Progrès  
-----

**Allocution de Madame Arlette SOUDAN-NONAUT,  
Ministre du Tourisme et de l'Environnement,  
Coordonatrice Technique de la Commission Climat  
du Bassin du Congo**

**à l'ouverture de la deuxième session du Comité  
ad'hoc Régional du Fonds Bleu pour le Bassin du  
Congo**

**Brazzaville, le 31 Juillet 2018**

**Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Chefs de Mission Diplomatique ;**

**Messieurs les Conseillers des Chefs d'Etat ;**

**Mesdames et Messieurs les Représentants des partenaires techniques et financiers ;**

**Messieurs les Représentant du Centre de Compétence en Changement Climatique du Maroc ;**

**Mesdames et Messieurs les Points Focaux Fonds Bleu pour le Bassin du Congo ;**

**Mesdames et Messieurs les représentants de la société civile ;**

**Mesdames et Messieurs les Experts ;**

**Distingués invités en vos rangs, grades et qualités respectifs ;**

**Mesdames et Messieurs,**

Je voudrais tout d'abord au Nom de Son Excellence Monsieur **Denis SASSOU NGUESSO**, Président de la République du Congo, Chef de L'Etat, Président de la Commission Climat du Bassin du Congo, vous remercier d'avoir répondu à l'invitation qui vous a été faite de participer à cette deuxième session du Comité ad'hoc Régional du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo. A tous nos hôtes venus de l'Etranger soyez les bienvenus en terre Congolaise.

C'est un honneur pour moi en ma qualité de Coordonnatrice Technique de la Commission Climat du Bassin du Congo, de

prendre la parole en cette circonstance exceptionnelle de la vie de notre Commission.

En effet, voici déjà près de trois ans que nos Chefs d'Etat et de Gouvernement ont décidé de créer en marge de la COP 22, tenue à Marrakech au Maroc en novembre 2016 et à l'initiative de sa majesté **MOHAMED IV**, Roi du Maroc, trois (03) commissions dédiées à la lutte contre le changement climatique que sont la Commission Climat du Bassin du Congo, la Commission Climat du Sahel et celle des Etats Insulaires.

Nous nous souviendrons qu'à la même occasion, Son Excellence Monsieur **Denis SASSOU NGUESSO**, le Président de la République du Congo, Chef de l'Etat annonçait le lancement du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.

En effet, Le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo est devenu une réalité à Oyo dans le Département de la Cuvette en République du Congo, à travers la signature par dix (10) Etats du Mémorandum qui a consacré son existence le 9 mars 2017.

De même dans le souci de rendre opérationnel tant la Commission Climat du Bassin du Congo que le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, la République du Congo a abrité du 03 au 05 octobre 2017 à Brazzaville, la Conférence des ministres en charge de l'environnement et des finances de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) sur l'accélération de l'opérationnalisation de la Commission Climat Bassin du Congo et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo

Cette rencontre a permis des avancées considérables notamment le choix du Fonds Bleu comme instrument financier principal de la Commission Climat du Bassin du Congo et du Centre de

Compétence pour le Changement Climatique 4C du Maroc, comme institution d'appui dans la mise en œuvre du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.

### **Mesdames et Messieurs,**

La nécessité de construire un outil financier fiable pour tous et présentant des garanties à nos partenaires, a conduit la Commission Climat du Bassin du Congo, à envisager de mener une étude de préfiguration du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.

Ainsi, le 12 mars 2018 à Rabat, au Royaume du Maroc, le Comité ad' hoc Régional du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo s'était réuni pour sa première session au cours de laquelle les termes de référence de l'étude de préfiguration du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo ont été adoptés.

Toujours à l'occasion de cet atelier, la Commission Climat du Bassin du Congo et le Centre de Compétences en Changement Climatique du Maroc, ont signé un Mémoire d'Entente fixant les règles de collaboration devant guider le processus de validation de l'étude de préfiguration du Fonds Bleu, financée à hauteur de 500.000 USD, don de la Coopération Allemande.

### **Mesdames et Messieurs ;**

Après le lancement des appels d'offres pour le recrutement d'un cabinet d'étude devant réaliser l'étude de préfiguration du Fonds le 2 avril 2018, le dépouillement des appels s'est effectué le 4 mai 2018. A l'issue de ce processus une équipe pluridimensionnelle composée des représentants du Secrétariat d'Etat Marocain au Développement Durable, de 4C Maroc, du PNUD-Maroc et de la

Coordination de la Commission Climat du Bassin du Congo à procéder à l'analyse des offres techniques et financière les 28 et 29 mai 2018.

Malheureusement les résultats de ce travail n'ayant pas été jugés insatisfaisants par les différentes parties prenantes, c'est pour redonner un nouvel élan à ce processus que la présente session a été convoquée. Elle est l'occasion pour tous les pays membres d'exprimer librement leur avis sur la démarche à suivre.

Nos Chefs d'Etat et de Gouvernement réunis le 29 avril 2018 à Brazzaville à l'occasion du 1<sup>er</sup> Sommet la Commission Climat du Bassin du Congo et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo ont franchi un nouveau cap en dotant la Commission d'un instrument juridique, gage de leur volonté d'aller de l'avant dans la construction de cette initiative commune. Aussi, nous ne devons ménager aucun effort dans le travail qui sera le notre au cours de cette session.

Sur ce, je déclare ouverte, au Nom de Son Excellence Monsieur **Denis SASSOU NGUESSO**, Président de la République du Congo, Chef de l'Etat, Président de la Commission Climat du Bassin du Congo, la deuxième session du Comité ad'hoc Régional du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.

Je vous remercie.

**Arlette SOUDAN-NONAULT.-**